



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2021, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 34-5401-4
Date de parution : 2021/11/09
Numéro de la version : 1.00
Remplace la version datée de : Première publication

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

3M™ Perfect-It™ Gelcoat Medium Cutting Compound + Wax, 36105, 36105E, 36106, 36106E, 36107

Numéros d'identification de produit

LB-K100-1695-6	60-4550-8604-5	60-4550-8605-2	60-4550-8606-0	60-4550-8684-7
60-4550-8685-4	UU-0063-2318-0	UU-0063-2353-7	UU-0080-3275-5	UU-0081-6936-7
UU-0093-6388-6				

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Marin

Utilisation spécifique

Produit de finition de surface

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

2.2. Éléments d'étiquette**Terme d'avertissement**

Ne s'applique pas.

Symboles :

Ne s'applique pas.

Pictogrammes

Non applicable.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	40 - 50	Eau
OXYDE D'ALUMINIUM	1344-28-1	20 - 30	oxyde d'aluminium (non fibreux)
Distillats Legers De Petrole Hydrotraités	64742-47-8	10 - 20	Pas de données disponibles
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	9005-65-6	1 - 10	Monolaurate de polyoxyéthylène de sorbitane
Glycérine	56-81-5	1 - 5	propanetriol-1,2,3
Polyéthylène-polypropylène glycol	9003-11-6	1 - 5	Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane
Huile Minérale	8042-47-5	0.5 - 1.5	Huile minérale blanche
TRIETHANOLAMINE	102-71-6	0.1 - 1	2,2',2"-Nitrilotriéthanol

SECTION 4 : Premiers soins**4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition**Substance**

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro	Agence	Type de limite	Mentions
------------	--------	--------	----------------	----------

	CAS			additionnelles
TRIETHANOLAMINE	102-71-6	ACGIH	MPT:5 mg/m3	
Aluminium, composants insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m3	
N° CAS : SEQ117921	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Numéro CAS. SEQ117922	1344-28-1	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
N° CAS : SEQ117921	56-81-5	ACGIH	MPT(particules respirables):10 mg/m3	
Numéro CAS. SEQ117922	56-81-5	ACGIH	MPT(particules respirables):3 mg/m3	
Kérosène(pétrole)	64742-47-8	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totaux, non-aérosol): 200mg/m3	la peau
Huile Minérale (non traité et traité avec douceur)	8042-47-5	ACGIH	Valeur limite non déterminée:	Contrôler tout dénonciateur - bas que possible
HUILES MINÉRALES; HUILES TRÈS RAFFINÉES	8042-47-5	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 AIHA : American Industrial Hygiene Association
 CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
 MPT : moyenne pondérée dans le temps
 STEL : Limite d'exposition de courte durée
 C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Aucun controle requis

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
 Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Contact accidentel- Gants en nitrile- Lorsque seul un contact accidentel est prévu, d'autres matériaux de gants peuvent être utilisés. En cas de contact avec les gants, les retirer immédiatement et les remplacer par des nouveaux gants. Pour un contact accidentel, des gants en caoutchouc nitrile sont recommandés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.
 Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
---------------	---------

Aspect physique spécifique:	Gel
couleur	Blanc
Odeur	Solvant légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	8,28 - 9,48
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,1 - 1,2 kg/l
Densité relative	1,14 - 1,19 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	<i>Pas de données disponibles</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	20 000 - 75 000 mPa-s [Méthode de test: Brookfield]
Composés Organiques Volatils	14,5 % en poids [Méthode de test: calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	59,3 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	315 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

Nanoparticules

Ce matériau ne contient pas des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux**Substance****Condition**

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation mécanique des yeux : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur, des rougeurs, une dilacération et une abrasion de la cornée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Cancérogénicité:

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Règlementation
Huile Minérale (non traité et traité avec douceur)	8042-47-5	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Huile Minérale, non traité ou traité avec douceur	8042-47-5	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
OXYDE D'ALUMINIUM	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation - Vapeur	Jugement professio	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l

		nnel	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Dermale	Pas disponible	LD50 > 5 000 mg/kg
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,1 mg/l
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	LD50 20 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Polyéthylène-polypropylène glycol	Ingestion	Rat	LD50 5 700 mg/kg
Huile Minérale	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minérale	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
TRIETHANOLAMINE	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	Rat	LD50 9 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	irritant légère
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minérale	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
TRIETHANOLAMINE	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	irritant légère
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Lapin	Aucune irritation significative
Huile Minérale	Lapin	irritant légère
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
TRIETHANOLAMINE	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Cochon d'Inde	Non classifié
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Cochon d'Inde	Non classifié
Huile Minérale	Cochon d'Inde	Non classifié
Glycérine	Cochon d'Inde	Non classifié
TRIETHANOLAMINE	Humain	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	In Vitro	N'est pas mutagène

Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In vivo	N'est pas mutagène
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	In Vitro	N'est pas mutagène
Huile Minérale	In Vitro	N'est pas mutagène
TRIETHANOLAMINE	In Vitro	N'est pas mutagène
TRIETHANOLAMINE	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Non spécifié	Pas disponible	Non-cancérogène
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile Minérale	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minérale	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Glycérine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
TRIETHANOLAMINE	Dermale	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Non spécifié	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Non spécifié	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Non spécifié	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	1 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/day	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 666 mg/kg/day	3 génération
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la reproduction	Rat	Niveau sans	13 semaines

		masculine		effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	
Huile Minérale	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 génération
TRİETHANOLAMINE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/day	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
OXYDE D'ALUMINIUM	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
POLYETHYLENE-GLYCOL HUILE MINERALE BLANCHE	Ingestion	cœur Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 132 mg/kg/day	90 jours
Huile Minérale	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minérale	Ingestion	foie système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
Glycérine	Inhalation	système respiratoire cœur foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système	Non classifié	Rat	Niveau sans	2 années

		endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie			effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	
TRIETHANOLAMINE	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 années
TRIETHANOLAMINE	Dermale	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 4 000 mg/kg/day	13 semaines
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
TRIETHANOLAMINE	Ingestion	foie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/day	24 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	danger d'aspiration
Huile Minérale	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	34-5401-4	Numéro de la version :	1.00
Date de parution :	2021/11/09	Remplace la version datée de :	Première publication

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca